



PREFECTURE

Direction
des Services du Cabinet

Bureau de la
représentation de l'État et
de la communication
interministérielle

Rodez, le 09 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne « Habiter mieux »

Dans le cadre du plan de rénovation énergétique des bâtiments, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) a comme objectif d'aider et d'accompagner la sortie de la précarité énergétique de 75 000 ménages par an grâce au programme « Habiter mieux ».

Afin de mieux faire connaître les aides « Habiter mieux » destinées aux propriétaires occupants modestes, une action de communication nationale aura lieu à l'automne. Elle s'inscrit dans le cadre de la campagne « FAIRE, tous éco confortables » lancée par le gouvernement et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le 10 septembre dernier, qui invite les ménages à s'informer et se saisir des aides publiques de l'État et des collectivités pour effectuer des travaux d'amélioration énergétique de leur logement.

« Habiter mieux » propose deux aides adaptées selon les besoins des propriétaires :

- L'aide Habiter Mieux Sérénité, pouvant aller de 8 600 € jusqu'à 12 000 € et permettant de financer un bouquet complet de travaux de rénovation qui donne lieu à un gain énergétique de 25 %,
- L'aide Habiter Mieux Agilité, pouvant aller de 7 000 € jusqu'à 10 000 € et conçue pour des travaux spécifiques et les cas d'urgence.

Dans les deux cas, un professionnel accompagnera les propriétaires pendant toute la durée du projet.

Ces aides sont cumulables avec le Crédit d'Impôt Transition Energétique, et sous certaines conditions, avec l'Eco-prêt à taux zéro (éco-PTZ).

Pour faire une demande d'aide « Habiter mieux » correspondant à ses projets de travaux, le propriétaire doit se rendre sur : monprojet.anah.gouv.fr.

*Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30*

